

INFO USAGERS DES MAISONS DE QUARTIER

ACCUEIL DE L'HOTEL DE VILLE

L'accueil de la mairie sera ouvert en demi-journées les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h uniquement pour les déclarations de naissances et pour retirer un titre d'identité. Aucune autre démarche ne sera réalisée.

Un accueil téléphonique est maintenu du lundi au vendredi de 8 h30 12h30 et de 13h30 à 16 h

FUNERAIRE

Le service funéraire enregistrera les déclarations de décès du lundi au vendredi de 8 h30 12h30 et de 13h30 à 16 h

SERVICE COMMERCE

Maintien de l'activité pour les marchés d'approvisionnement alimentaires.

ECOLES

Ouvertes pour les seuls enfants de personnels soignants

- Alizés / Ader
- Richard Mique / Pershing
- La Fontaine / La Quintinie
- Yves Le Coz
- Dauphins / De Bange

CRECHES

Ouverture du multi-accueil du jeu de l'oie : pour les seuls enfants de personnels soignants

CCAS + EOLE

Fermeture physique des locaux

- Accueil téléphonique de 9h à 11h et de 14 à 16h pour information et orientation vers les travailleurs sociaux et services du CCAS au 01 30 97 83 00
- Contact sur boîte mail actionsociale@versailles.fr
- Le portage de repas (suivi de la prestation et inscription de nouveaux bénéficiaires) est maintenu avec un suivi en télétravail par téléphone au 01 30 97 83 55 et mail
- La plateforme téléphonique (suivi des personnes âgées isolées) est maintenue avec des appels téléphoniques. Inscription au 01 30 97 83 45
- Les travailleurs sociaux du CCAS sont en télétravail et contactent par téléphone ou mail les personnes suivies ou qui ont appelé à l'accueil.
- Les psychologues du PAEJ effectuent leurs entretiens par téléphone et la secrétaire prend les rdv par mail.
- Distribution des aides alimentaires en urgence uniquement sur demande de travailleur social (du CD, du CCAS, des hôpitaux, des associations) le lundi et le jeudi de 9h à 11h.

DIRECTION DE LA SECURITE / STATIONNEMENT

La Direction fonctionne normalement avec des effectifs restreints. La mise en place des marchés et le filtrage de l'hôtel de Ville sont assurés.

SERVICES TECHNIQUES - SPORTS – PARCS & JARDINS – CULTURE- VIE DES QUARTIERS

Les astreintes techniques fonctionnent (propreté, périls d'immeubles, etc.). Les parcs, jardins et équipements publics sont fermés.

Cimetières - Fermeture tous les jours à 17H30 au lieu de 18H30 et fermeture le dimanche jusqu'à la fin de la période de confinement.